



Dossier du BHI No. S3/7350

LETTRE CIRCULAIRE 21/2011
3 mars 2011

ADOPTION DE L'ÉDITION 4.2 DE LA PUBLICATION S-58 DE L'OHI
"Vérifications recommandées pour la validation des ENC"

Référence: LC du BHI 90/2010 du 14 décembre

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Le Comité de direction remercie les 42 Etats membres suivants qui ont répondu à la lettre circulaire en référence : Argentine, Australie, Bahreïn, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Islande, Inde, Iran, Irlande, Italie, Corée (Rép. de), Lettonie, Mexico, Maroc, Pays-Bas, Nigéria, Norvège, Oman, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, Slovénie, Afrique du Sud, Espagne, Suriname, Suède, Turquie, Ukraine, Royaume-Uni, Uruguay et Venezuela. Les 42 Etats membres ont approuvé la proposition de nouvelle édition 4.2 de la S-58 « *Vérifications recommandées pour la validation des ENC* », et deux Etats ont formulé des commentaires spécifiques. Ces commentaires, accompagnés des réponses explicatives, le cas échéant, sont joints en annexe A.

2. Les Etats membres de l'OHI sont actuellement au nombre de 80 et deux Etats sont privés de leurs droits et prérogatives. Donc, conformément au paragraphe 6 de l'Article VI de la Convention relative à l'OHI, la majorité requise pour l'adoption de l'édition 4.2 est de 40. En conséquence, l'édition 4.2 de la S-58 est adoptée et sera postée prochainement sur le site web de l'OHI à la section de téléchargement des publications de l'OHI.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

Robert WARD
Directeur

Annexe A: Commentaires des Etats membres.

COMMENTAIRES DES ETATS MEMBRES EN REPONSE A LA LC 90/2010

Colombie: Nous recommandons de poursuivre l'amélioration des vérifications des tests de validation qui permettent de réduire les erreurs ainsi que les avertissements. De même, les changements à l'attribut EXPSOU sont bien fondés car, grâce à cet outil, les sondes peuvent être mieux caractérisées, notamment dans les zones où elles sont en grand nombre.

Commentaire du BHI: La nouvelle édition de la S-58 soutient ce commentaire.

Portugal: D'une part, les SH produisent des ENC de très grande qualité tandis que, d'autre part, les mises à jour des anciens systèmes ECDIS ne sont pas produites aussi rapidement que les ENC. Finalement, nous devons être conscients du fait que les navigateurs peuvent rencontrer des alarmes et des avertissements qui ne leur sont pas familiers, du fait des nouveaux objets et des nouveaux attributs.

Commentaire du BHI: Nous soutenons ce point de vue. L'atelier sur les « Questions relatives au logiciel ECDIS » qui s'est tenu au BHI, les 15 et 16 février a traité de cette question (dans le cadre des actions découlant du HSSC2). En conséquence, une soumission de l'OHI a été présentée au MSC 89 sur le thème « Anomalies de fonctionnement identifiées dans les ECDIS » (voir LC 19/2011 pour plus amples détails).